



Panorama

Promotion et insertion par le logement
La Fapil en chiffres

Décembre 2014



fapil



Sommaire

L'essentiel	4
Accueillir et orienter : soutenir les ménages dans leurs démarches relatives au logement	6
Accompagner : Aider les ménages à accéder ou se maintenir dans leur logement	7
Un parc en diffus	9
Loger les ménages avec un statut de locataire	9
Une offre temporaire, pour appuyer les ménages ne pouvant accéder directement à un logement pérenne	12
Le parc en collectif	14
Les Résidences sociales	14
Les structures d'hébergement (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers, hôtels sociaux)	16
Les AVIS®	18
Produire davantage de logements abordables	20
Focus régional	22

Données de l'année 2013 collectées auprès de 90 structures. Certaines structures n'ont pas pu être intégrées au focus régionaux ce qui explique les écarts sur certaines données pour lesquelles le total agrégé ne correspond pas au total national.

Édito

Le contexte économique et social actuel aggrave la crise du logement qui frappe des millions de personnes en France. La production de logements aux loyers réellement accessibles s'essouffle, les aides nécessaires à l'accès à un logement pour les ménages défavorisés et à leur accompagnement sont trop faibles et disparates selon les territoires et c'est, finalement, le principe du Droit à un logement qui est constamment remis en cause.

Face à ces constats, les acteurs associatifs de la Fapil sont plus que jamais déterminés pour faire reculer le mal-logement. Sur le terrain, ils innovent sans cesse pour développer une palette variée d'interventions et construire des outils opérationnels. Ils s'impliquent dans les instances locales, initient et animent des partenariats et mobilisent la société civile, persuadés que la question du Droit au logement doit être largement partagée.

« La Fapil en chiffres » illustre la diversité de ces actions : assurer un accueil, un soutien à des personnes en situation de grande précarité ; produire et mettre à disposition des logements de qualité et à un niveau de loyer accessible ; convaincre et aider des propriétaires de logements vides à les rénover et à les mettre en location dans le secteur social ; accompagner des ménages fragiles en fonction de leurs besoins ; intervenir en faveur des populations marginalisées. Ce Panorama détaille également les situations dans lesquelles se trouvent les ménages auxquels nous nous adressons : il met ainsi en valeur l'impact social de nos actions et le rôle majeur que joue le logement en matière d'insertion.

Pour renforcer encore cet impact, les acteurs associatifs doivent impérativement bénéficier du soutien des pouvoirs publics : sur le plan législatif et réglementaire afin de construire de nouvelles réponses adaptées, mais aussi sur le plan financier pour conforter leur capacité d'action. Dans cette perspective, la Fapil est pleinement mobilisée à leurs côtés.

Thierry Debrand
Président

L'essentiel

Les personnes



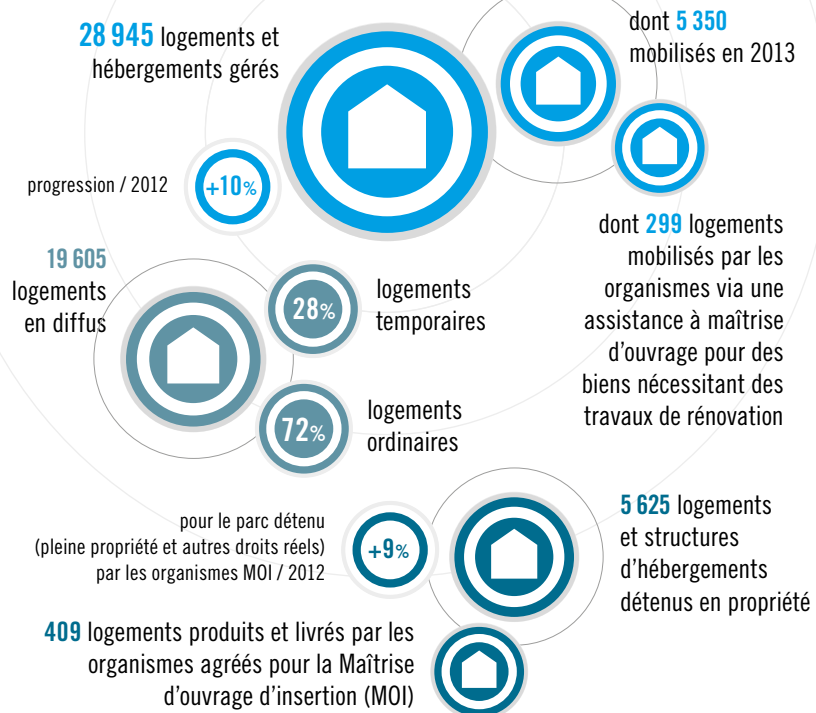
Plus de **36 000** ménages accueillis et informés par les associations du réseau

Plus de **12 000** ménages accompagnés par les équipes des organismes dans leur projet logement et plus largement pour une insertion durable



En 2013, ce sont **8 860** ménages qui ont bénéficié d'un relogement adapté à leurs besoins au sein du parc géré par les organismes de la Fapil. Si l'on compte les ménages entrés en structures d'hébergement, les adhérents ont accueilli **14 250** nouveaux ménages

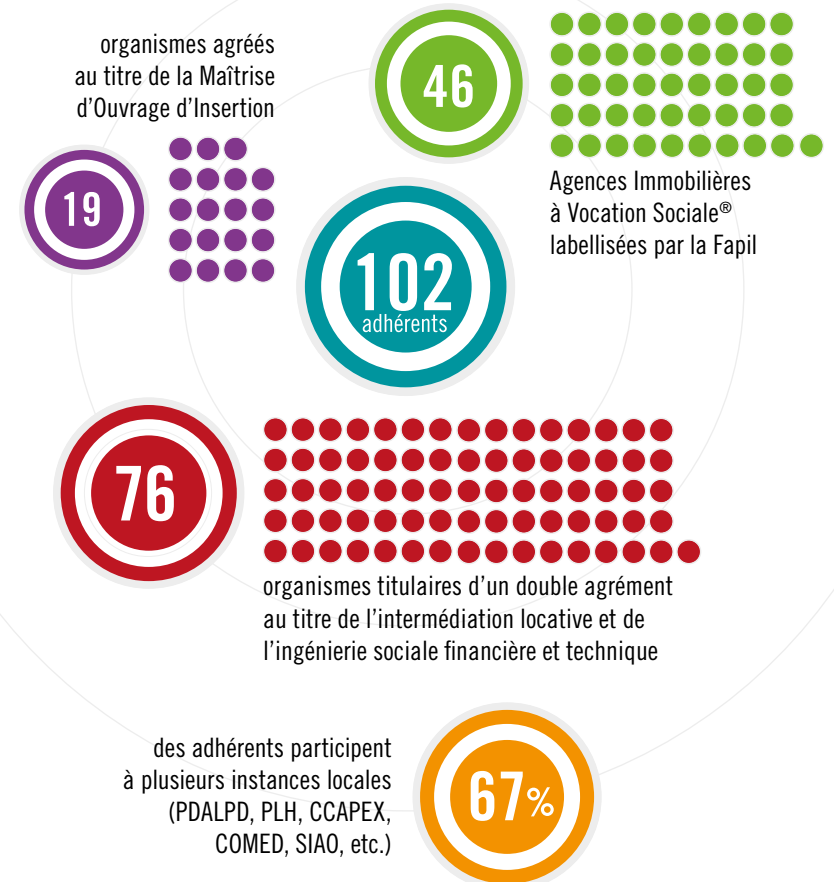
L'offre proposée



Le réseau d'acteurs

Des professionnels investis dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

Cette implication dans les lieux de programmation des politiques publiques et dans des instances visant à favoriser la prévention des expulsions ainsi que la fluidité des parcours témoigne de l'engagement des adhérents pour y inscrire les besoins des personnes qu'ils accueillent et accompagnent.



Accueillir et orienter : Soutenir les ménages dans leurs démarches relatives au logement

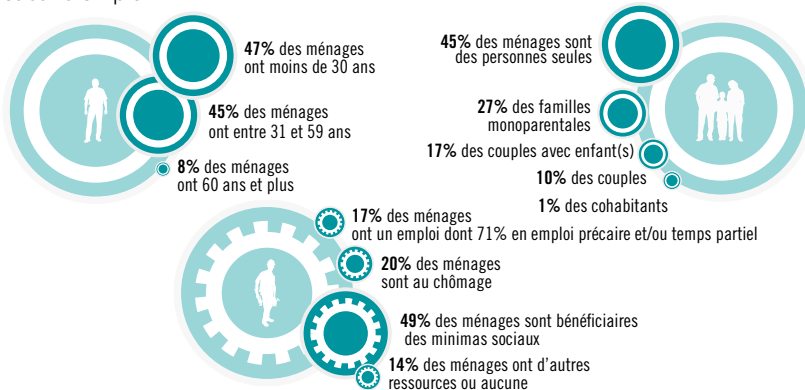
Plus de **36 000** ménages informés ou accueillis.

51% des associations de la Fapil ont une activité d'accueil et d'orientation. Pour certaines d'entre elles, l'activité d'accueil n'est destinée qu'aux ménages logés dans leur parc.

Les modalités de cet accueil sont variables et cumulables : entretiens individuels, téléphoniques ou physiques, réunions collectives, aide dans les démarches liées au logement et visites à domicile.

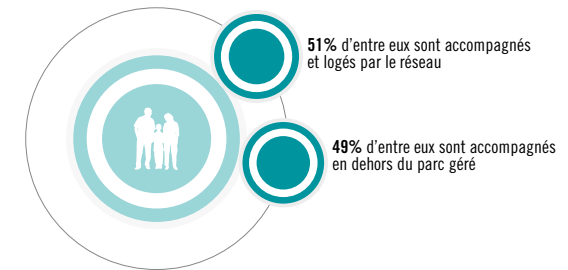
- **16 890** ménages reçus lors de permanences d'accueil. L'accueil physique des personnes, qu'il soit mutualisé ou non, traduit l'exigence de proximité des acteurs du réseau vis-à-vis du public
- **9 945** ménages informés et orientés via des permanences téléphoniques
- **655** ménages soutenus dans une procédure de recours DALO
- **12 340** ménages reçus en entretien individuel afin de faire un point sur leur situation, d'identifier leurs besoins et de proposer des actions pour remédier à leurs difficultés
- **4 350** ménages ont participé à des réunions collectives dont 40% à un atelier recherche logement sur des thématiques visant à faciliter l'accès (la demande de logement social, les droits et les devoirs d'un locataire, les questions budgétaires, d'économies d'énergie, etc.)

Les personnes accueillies par nos structures sont majoritairement jeunes, isolées et sans emploi.



Accompagner : Aider les ménages à accéder ou se maintenir dans leur logement

Plus de **12 500** ménages accompagnés qu'ils soient logés ou non par les adhérents.

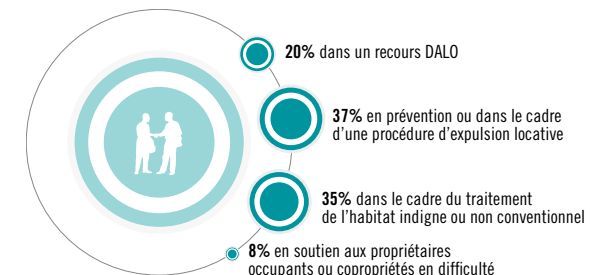


53% des associations de la Fapil ont une activité d'accompagnement.

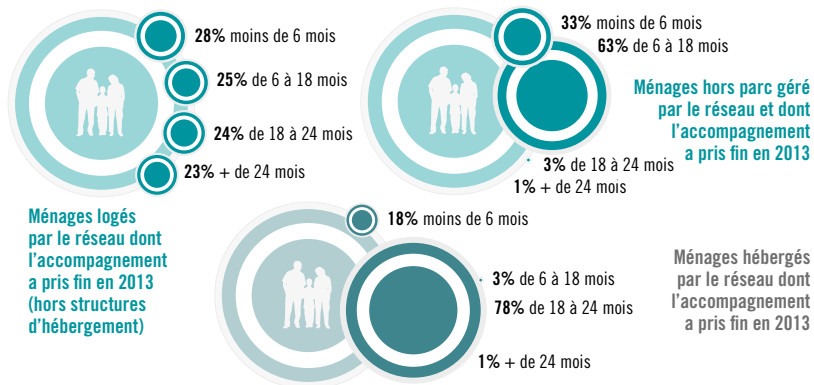
Des pratiques diversifiées

Accompagnements individualisés ou ateliers collectifs, quelle que soit la forme, la durée, l'intensité, le cadre juridique ou le financement, le service proposé au ménage, qu'il soit logé ou non par les organismes, vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement ordinaire. Plus qu'une réponse à une problématique logement, en accordant une place centrale aux personnes, il vise à l'amélioration de leurs conditions de vie ainsi qu'au développement du lien social.

Exemples d'accompagnement plus spécifique :

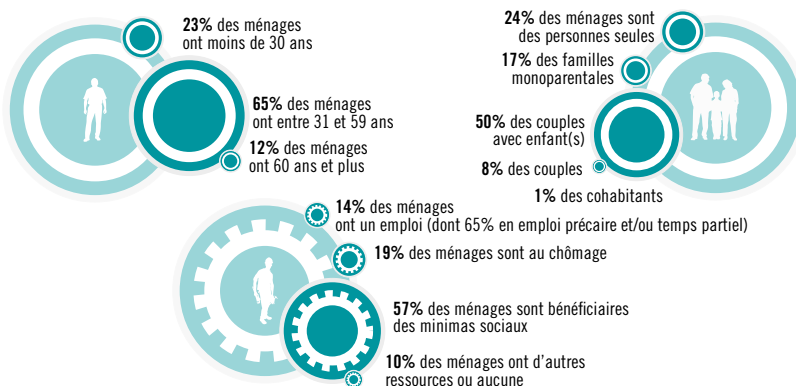


La durée de l'accompagnement réalisé



La situation des ménages accompagnés en dehors du parc géré

1/3 d'entre eux sont hébergés chez une tierce personne, 27% sont locataires mais dans une situation peu tenable (surpeuplement, habitat indigne, menacés d'expulsion), 20% sont en hébergement d'insertion, 17% sont en situation d'urgence (hébergement d'urgence ou à la rue). Les 3% restants vivent dans des habitats non conventionnels (caravanes, bidonvilles, mobil-homes, etc.) ou sortent d'institutions.



Un parc en diffus, l'identité du réseau (19 605 logements)

Le parc en diffus constitue l'essentiel du parc géré par les adhérents de la Fapil. Il est composé majoritairement de logements pérennes (le ménage logé bénéficie alors d'un statut de locataire de droit commun) mais compte également des logements temporaires pour s'adapter aux besoins spécifiques.

Loger les ménages avec un statut de locataire

Proposer aux ménages modestes des logements de qualité, abordables, en leur garantissant un statut de locataire de droit commun, est un élément fondamental pour l'insertion des personnes.



Des logements majoritairement mobilisés dans le parc privé

69% des logements pérennes sont issus des propriétaires privés, 28% de la production en maîtrise d'ouvrage d'insertion. Les autres logements (3%) proviennent du parc des bailleurs sociaux et des collectivités.

Un parc majoritairement conventionné...

54% du parc est conventionné en très social (37,5 % PLAI ou ANAH TS) ou en social (16,5 % PLUS ou ANAH S) afin de garantir des loyers bas aux locataires. 5% du parc fait l'objet d'un conventionnement dit « intermédiaire », les 41% restants ne sont pas conventionnés mais correspondent à des loyers négociés pour permettre le relogement des publics accueillis par les organismes.

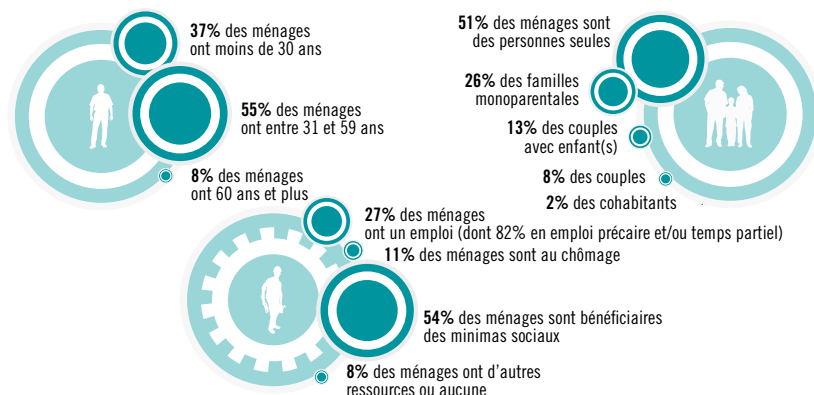
La mobilisation de logements dans le parc privé est le fruit d'un travail étroit avec les propriétaires afin de préserver des niveaux de loyers accessibles aux publics accueillis tout en assurant aux propriétaires une gestion professionnelle et sécurisée de leur bien. Le conventionnement est un des outils utilisés pour développer cette offre.

En 2013, **4 087** logements appartenant à des propriétaires privés sont conventionnés dont :

- **48%** conventionnés en « très social »
- **39%** conventionnés en « social »
- **13%** conventionnés en « intermédiaire »

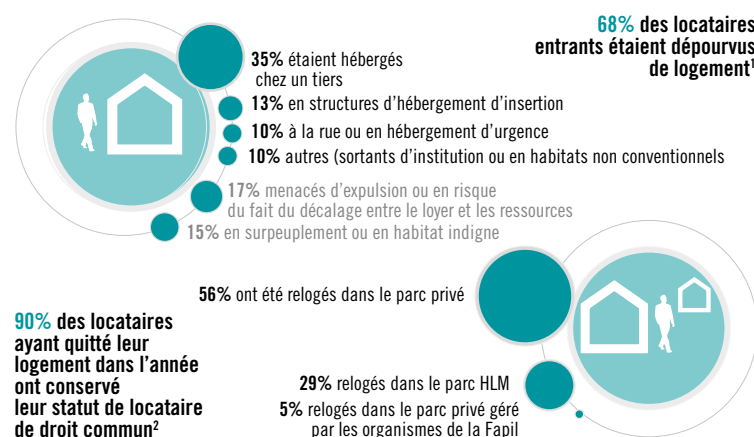
Des ménages en situation socio-économique difficile

La part des ménages n'ayant que les minimaux sociaux a encore augmenté par rapport à 2012 (+ 4 points pour atteindre 54%).



Des parcours qui témoignent du bien-fondé de la stratégie du « logement d'abord »

De par leurs difficultés, 10% d'entre eux ont dû intégrer un logement temporaire (1%), une résidence sociale (1%) ou un hébergement d'insertion (8%).



¹ 40% des origines renseignées

² 55% des destinations renseignées

Les pensions de famille, une offre spécifique dédiée aux grands exclus



La très forte progression de cette offre traduit l'engagement du réseau pour répondre au plus près des besoins, là où les réponses adaptées sont peu ou sous dotées.

Les pensions de famille proposent des

logements pérennes à des personnes en situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire. Afin de favoriser l'insertion des locataires dans leur environnement et leur socialisation, les pensions de famille sont conçues sur la base de petits collectifs (20 logements au maximum) accordant à chacun un espace privé, respectant son intimité tout en favorisant des temps de vie collective à travers des espaces partagés.

L'offre d'habitat ou d'hébergement spécifique : une réponse ponctuelle ou durable à des besoins repérés localement



Développer d'autres solutions pour couvrir des besoins identifiés : lits halte soin santé, résidences accueil, EHPAD, résidences étudiantes. Qu'ils

soient à l'origine de l'opération et/ou en charge de la gestion et de l'accueil du public, les organismes de la Fapil travaillent avec les acteurs locaux, notamment du secteur médico-social, afin d'améliorer l'offre et les services des territoires sur lesquels ils interviennent.

Les adhérents créent également des projets nouveaux d'habitat (village temporaire pour gens du voyage, habitat participatif ou intergénérationnel) et portent une attention particulière à la place des publics dans leur élaboration.

Une offre temporaire, pour appuyer les ménages ne pouvant accéder directement à un logement pérenne

Les organismes de la Fapil développent également des solutions de logements temporaires destinés à des ménages qui ont besoin de stabiliser leur insertion et ne peuvent pas encore accéder à un logement de droit commun. En plus d'une gestion locative rapprochée, les personnes bénéficient, dans la majeure partie des cas, d'un accompagnement individualisé.



Des logements largement issus du parc privé

44% des logements temporaires sont issus des propriétaires privés, 24% du parc des bailleurs sociaux, 22% de la production en maîtrise d'ouvrage d'insertion. Les 10% restants appartiennent à des collectivités.

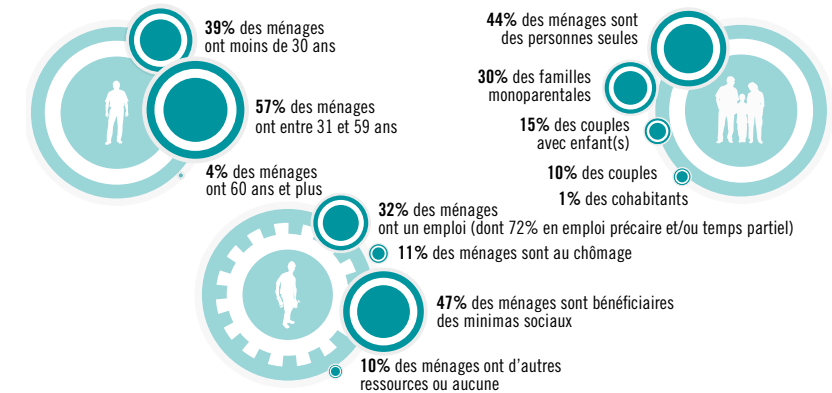
Un conventionnement plus fréquent que pour le parc pérenne

66% du parc est conventionné en très social (53% PLAI ou ANAH TS) ou en social (13% PLUS ou ANAH S), 1% du parc fait l'objet d'un conventionnement dit « intermédiaire », les 33% restants ne sont pas conventionnés mais font l'objet de discussion sur le loyer afin de réduire l'éventuel différentiel entre le loyer payé au propriétaire et la redevance réglée par le ménage.

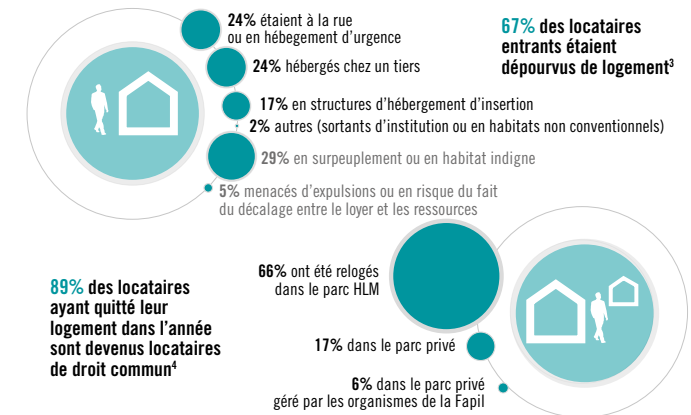
La part plus importante de logements conventionnés par rapport au parc pérenne s'explique en partie par le taux plus élevé de logements issus du parc des organismes MOI et HLM (46% contre 31%) ou encore par des conditions fiscales plus attractives dans le cadre d'un conventionnement en sous-location.

Plus de familles que sur l'offre pérenne, mais des situations qui demeurent fragiles

Sur cette offre, la part des familles et des personnes seules est équivalente. Si les ménages en emploi sont légèrement plus nombreux que sur l'offre pérenne (32%), les contrats précaires et les temps partiels restent majoritaires (72% des cas).



Des parcours qui traduisent l'effet levier d'un logement adapté et accompagné pour l'accès à un logement de droit commun



Pour 11% des ménages, la réorientation sur une offre avec un accompagnement plus important a été nécessaire : 4% ont quitté leur logement temporaire pour un autre, 1% sont entrés en résidence sociale, 6% ont intégré un hébergement.

³ 58% des origines renseignées

⁴ 82% des destinations renseignées

Le parc en collectif : 6 465 logements et places d'hébergement

Les adhérents de la Fapil disposent d'une offre importante en collectif : en résidences sociales, mais aussi dans différentes structures d'hébergement adaptées aux situations des ménages en difficulté. L'ensemble de ce parc en collectif est fortement concentré au sein du réseau puisque 65% de l'offre est gérée par trois organismes.

Les Résidences sociales

L'offre en résidence sociale est destinée à des ménages rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire en raison de la fragilité de leur situation économique et/ou sociale et pour lesquels le semi collectif favorise leur intégration au sein de leur environnement.

84% de l'offre est concentrée au sein de 3 organismes de la Fapil.



Des logements détenus en droit réel ou propriété d'un organisme MOI

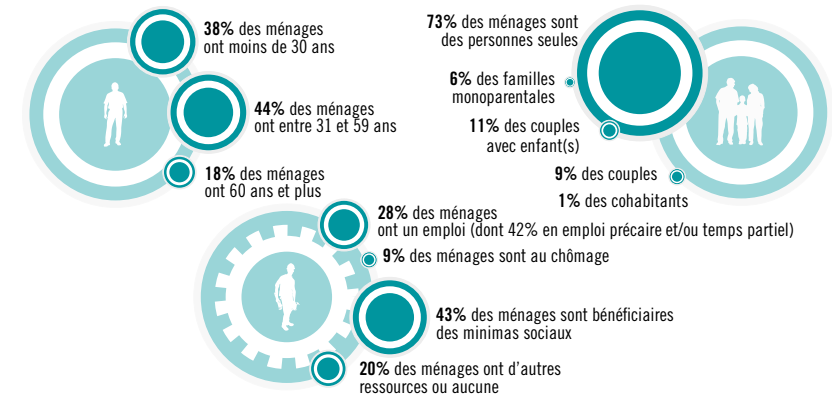
La moitié des logements en résidence sociale sont issus de la maîtrise d'ouvrage d'insertion. L'autre moitié du parc est issue des bailleurs sociaux.

Un parc très social

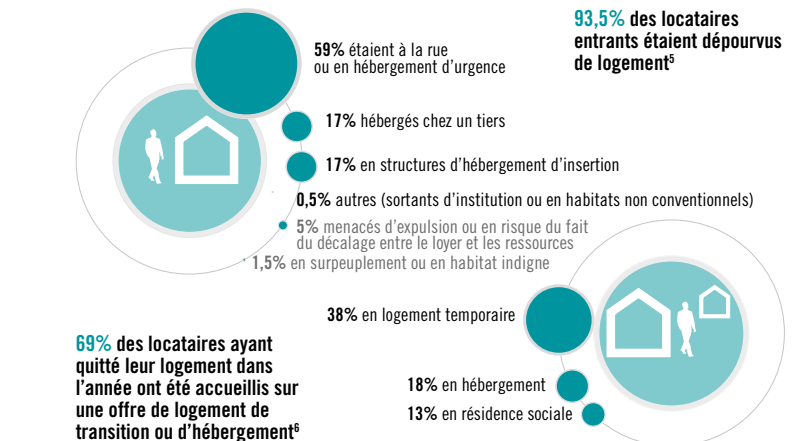
100% du parc est conventionné en très social (PLAI ou ANAH TS).

Des personnes seules, entre emploi et minima sociaux

Compte tenu de la nature de l'offre, les personnes isolées sont fortement majoritaires. Là encore, les bénéficiaires des minima sociaux restent nombreux. Si le nombre de ménages en emploi est pratiquement le même que sur l'offre de logements en diffus (28%), ils sont plus nombreux à bénéficier de contrats stables (58% des cas).



Une étape dans le projet logement des ménages pour lesquels l'accès à un logement ordinaire nécessite encore d'être accompagnés



31% des ménages ont pu intégrer un logement de droit commun dans le parc HLM (20%) ou le parc privé (11%)

⁵ 21% des origines renseignées

⁶ 63% des destinations renseignées

Les structures d'hébergement (centres d'hébergement et de réinsertion sociale, foyers, hôtels sociaux)

Les associations de la Fapil gèrent également une offre d'hébergement variée : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hôtels sociaux, foyers, etc. Ces structures accueillent des publics qui pour beaucoup n'ont jamais été locataires et qui rencontrent des difficultés économiques et sociales.

96% des places en structures d'hébergement sont gérées par 4 organismes du réseau.



Une offre issue du monde HLM et gérée par nos organismes

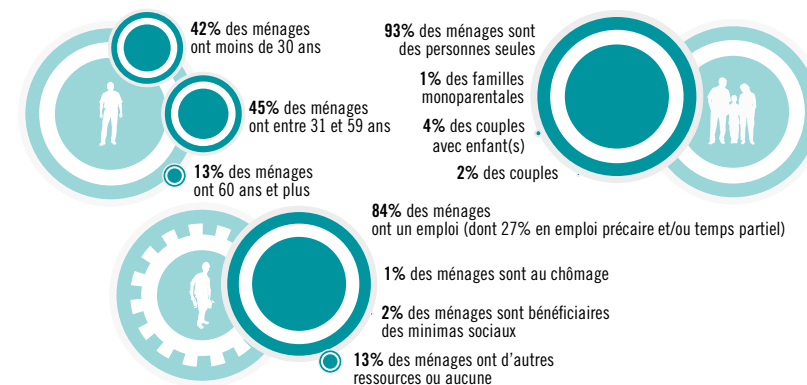
76% de l'offre d'hébergement est détenue par le secteur HLM. 23% provient de l'activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion, elle est détenue en droit réel (19%) ou propriété d'organismes MOI et de Foncières (4%). Les 1% restant appartiennent à des propriétaires privés (institutionnels).

Une offre conventionnée en très social

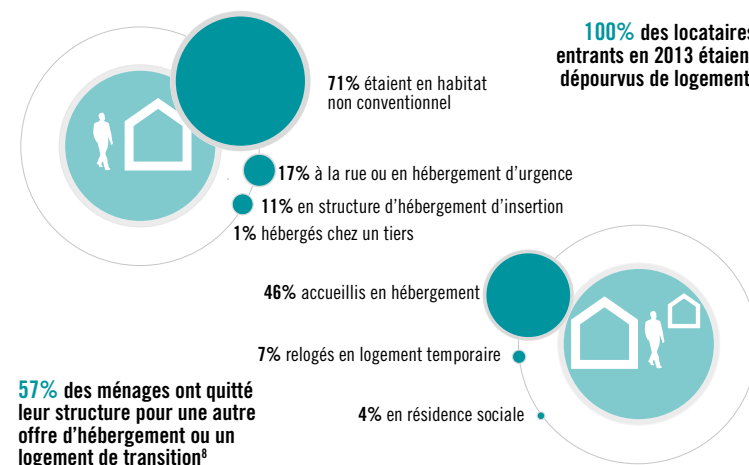
83% du parc est conventionné en très social (PLAI ou ANAH TS). La part restante n'est pas conventionnée.

Des personnes relativement jeunes, seules et en emploi

Etant donnée la typologie de l'offre, les personnes isolées représentent la plus grande part des ménages entrants et ont pour $\frac{1}{4}$ d'entre elles moins de 25 ans. Autre fait distinguant le public accueilli en hébergement de celui logé, 84% des ménages entrants travaillent, la plupart en emploi stable (73%).



Des ménages moins précaires mais pour qui l'accès à un logement pérenne demeure difficile



43% des ménages ont pu intégrer un logement de droit commun (33% dans le parc privé, 10% HLM).

⁷ 47% des origines renseignées

⁸ 47% des destinations renseignées

Les AIVS®

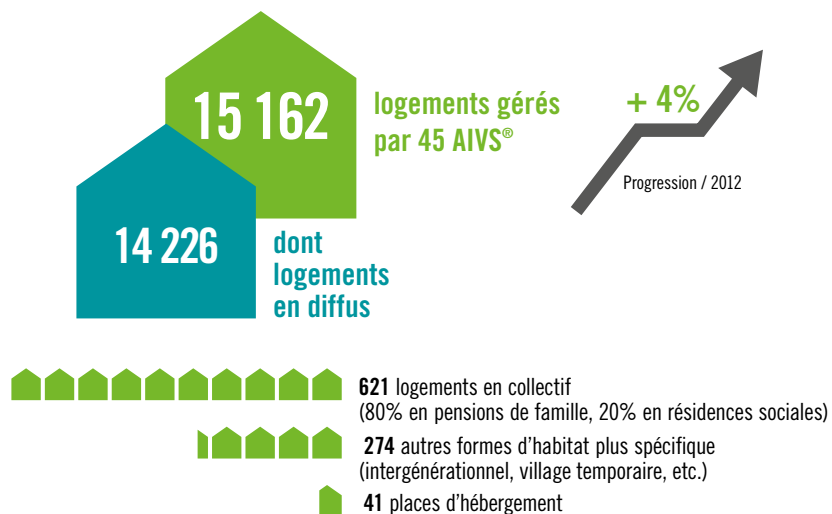
Les Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS®) mobilisent des logements dans le parc privé pour les louer à des personnes modestes. Ce réseau, développé depuis 1994 par la Fapil et reconnu par les pouvoirs publics, a fêté en 2014 ses 20 ans.

Cet anniversaire a été l'occasion de réaffirmer leur rôle dans le logement et l'insertion de publics en difficulté d'accès au logement tout en offrant les garanties d'une gestion professionnelle et sécurisée aux bailleurs.



L'offre de logement

80% des logements gérés le sont pour le compte de propriétaires privés dont 40% ont opté pour un conventionnement avec l'ANAH.



Parmi le parc en diffus, **11 994** logements proposent aux ménages un statut de locataire de droit commun, soit **85%** du parc pérenne en diffus géré par les adhérents de la Fapil.

L'accueil et l'accompagnement des personnes

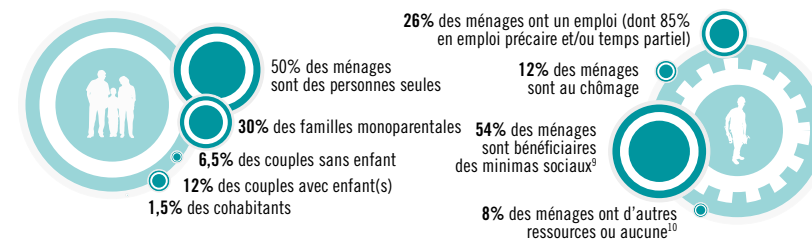
Les AIVS® ont accueilli et informé **10 250** ménages lors de permanences téléphoniques ou physiques, d'entretiens individuels ou de réunions collectives ; soit 31% du total des ménages accueillis par les organismes de la Fapil.

3 750 ménages ont bénéficié d'un accompagnement soit 31% du total des ménages accompagnés par les organismes de la Fapil. Ils représentent 17% des ménages logés par les AIVS®.

En 2013, **3 930** nouveaux ménages ont pu accéder à un logement adapté et abordable et bénéficier d'une gestion locative adaptée.

Les publics relogés en 2013 par les AIVS®

Le public logé par les AIVS® est pour moitié constitué de personnes seules ; les familles monoparentales sont également fortement représentées (30%). Les ménages n'ayant que les minima sociaux comme ressources sont majoritaires, preuve de l'engagement social du réseau d'agences.



⁹ Soit 1/3 des ménages bénéficiaires des minima sociaux logés ou hébergés par le réseau.

¹⁰ 2% des ménages logés par les AIVS® n'ont aucune ressource.

Produire davantage de logements abordables

La Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI)

Les adhérents de la Fapil ayant une activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion développent **une offre de logements dans le diffus**. Le plus souvent, les logements sont réalisés (acquisition-amélioration/construction) au sein de petits ensembles immobiliers ou dans des copropriétés. Au final, chaque opération dépasse rarement 10 logements. Ce savoir-faire les amène à intervenir de façon complémentaire avec les organismes HLM, en saisissant des opportunités immobilières spécifiques (lots de copropriétés, petits immeubles, petites dents creuses, etc.).

L'offre détenue fin 2013



Répartition selon le type d'offre détenue :



Parmi les logements gérés par le réseau, **7 850** logements soit **30%** résultent de l'activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion. S'ils n'ont pas tous été produits par des organismes adhérents de la Fapil, ces logements sont bien le fruit de l'activité d'organismes agréés appartenant au champ du logement d'insertion.

¹¹ 81% de l'offre en résidence sociale est détenue en propriété par deux organismes

¹² 63% des places d'hébergement sont détenues en propriété par deux organismes

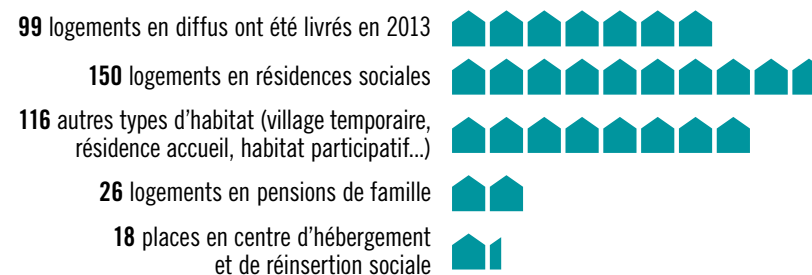
Les logements livrés en 2013

409 logements livrés en 2013 par les organismes MOI, soit presque **2 fois plus qu'en 2012**

Ces logements dont la vocation sociale est garantie à long terme, sont gérés directement par l'association propriétaire ou par une association partenaire. **64%** sont détenus en pleine propriété et 36% en bail conférant un droit réel (baux à réhabilitation, baux emphytéotiques, baux à construction).

Répartition selon le type d'offre livrée en Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion :

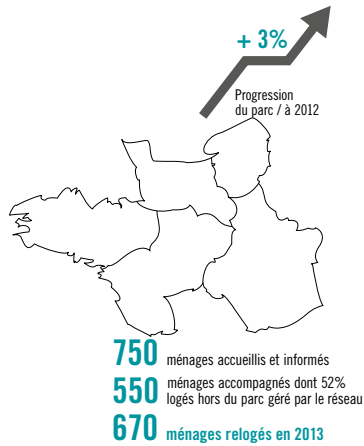
299 logements mobilisés via une assistance à maîtrise d'ouvrage ou une maîtrise d'ouvrage déléguée.



100% des logements livrés sont des logements en diffus.

53% des logements livrés en assistance à maîtrise d'ouvrage appartiennent à un propriétaire privé. Cela traduit l'intérêt réel que peut susciter ce service pour des propriétaires qui ne peuvent louer leur bien en l'état et qui ont besoin d'être aidés pour mener à bien leur rénovation. Les adhérents ont également assisté les collectivités (25% des logements livrés) et d'autres organismes agréés (21% des livraisons) dans la réhabilitation de leurs biens ; la part des logements livrés pour les bailleurs sociaux ne représente que 1% du total.

Grand Ouest (10 organismes)



HABITAT



1 795 logements
1 082 logements pérennes
45 logements en pension de famille
662 logements temporaires
6 autres types d'habitat

PUBLICS

Composition familiale



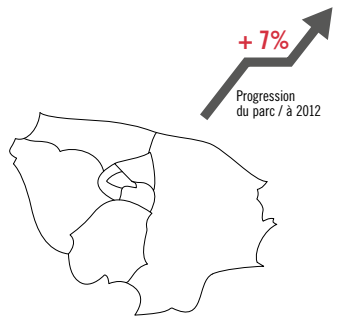
64% isolés
21% familles monoparentales
6% couples sans enfant
8% couples avec enfant(s)
1% cohabitants

Ressources



14% ménages en emploi dont 86% en emploi précaire et/ou temps partiel
16% ménages au chômage
63% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
7% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

Île-de-France (24 organismes)



HABITAT



5 930 logements
2 421 logements pérennes
436 logements en pension de famille
1 595 logements temporaires
229 logements en résidence sociale
488 autres types d'habitat
761 places en hébergement¹

PUBLICS

Composition familiale



66% isolés³
7% familles monoparentales
27% couples sans enfant
4% couples avec enfant(s)
9% cohabitants

Ressources

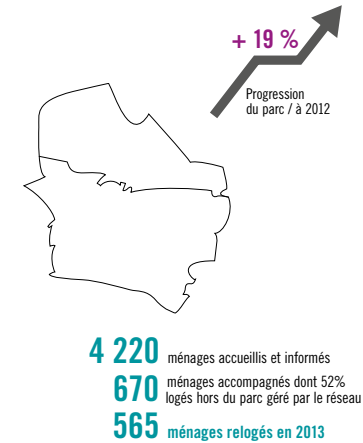


49% ménages en emploi dont 52% en emploi précaire et/ou temps partiel
9% ménages au chômage
30% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
12% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

1 - Parc géré par un seul organisme
2 - Dont 50% en hébergement sur le parc d'un organisme
3 - Dont 55% en hébergement. Si l'on décompte les personnes isolées hébergées, la part des isolés logés ne représente plus que 45% des ménages logés par les adhérents franciliens

Focus régional

Nord (7 organismes)



HABITAT



2 520 logements
2 338 logements pérennes
173 logements temporaires
9 autres types d'habitat

PUBLICS

Composition familiale



33% isolés
36% familles monoparentales
9% couples sans enfant
22% couples avec enfant(s)

Ressources



24% ménages en emploi dont 86% en emploi précaire et/ou temps partiel
11% ménages au chômage
60% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
5% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

Sud-Ouest (7 organismes)

HABITAT

950 logements

674 logements pérennes
199 logements temporaires
77 autres types d'habitat



PUBLICS

Composition familiale



59% isolés
23% familles monoparentales
6% couples sans enfant
7% couples avec enfant(s)
5% cohabitants

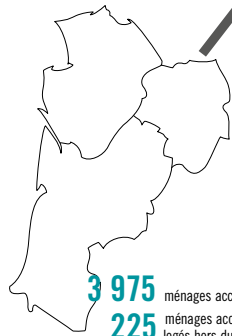
Ressources



26% ménages en emploi dont 90% en emploi précaire et/ou temps partiel
10% ménages au chômage
53% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
11% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

+ 31%

Progression du parc / à 2012



3 975 ménages accueillis et informés
225 ménages accompagnés dont 53% logés hors du parc géré par le réseau
335 ménages relogés en 2013

Rhône-Alpes / Auvergne (21 organismes)

HABITAT

7 905 logements

3 248 logements pérennes
274 logements en pension de famille
1 177 logements temporaires
1 381 logements en résidence sociale¹
635 autres types d'habitat
1 190 places en hébergement²



PUBLICS

Composition familiale



82% isolés⁴
6% familles monoparentales
5% couples sans enfant
6% couples avec enfant(s)
1% cohabitants

Ressources



63% ménages en emploi dont 24% en emploi précaire et/ou temps partiel⁵
4% ménages au chômage
19% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
14% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

+ 8%

Progression du parc / à 2012



8 260 ménages accueillis et informés
3 060 ménages accompagnés dont 73% logés hors du parc géré par le réseau
6 745 ménages relogés en 2013³

1 - 83% de l'offre en résidence sociale est gérée par le même organisme
2 - 98% de l'offre d'hébergement est gérée par un organisme
3 - Dont 76% en hébergement ou résidence sociale sur le parc d'un organisme
4 - 88% d'entre eux sont entrés en hébergement ou en résidence sociale
5 - Si l'on ne prend que les ménages entrés sur l'offre de logements (pérennes ou temporaires), seuls 8% d'entre eux sont en emploi

Focus régional

Est (8 organismes)

HABITAT

3 390 logements
1 841 logements pérennes

61 logements en pension de famille
77 logements temporaires
1 070 logements en résidence sociale¹
25 autres types d'habitat
316 places en hébergement²



PUBLICS

Composition familiale



66% isolés
20% familles monoparentales
6% couples sans enfant
7% couples avec enfant(s)
1% cohabitants

Ressources



26% ménages en emploi dont 57% en emploi précaire et/ou temps partiel
6% ménages au chômage
51% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
17% ménages ayant d'autres ressources ou aucune

+ 2%

Progression du parc / à 2012



1 270 ménages accueillis et informés
905 ménages accompagnés dont 12% logés hors du parc géré par le réseau
2 125 ménages relogés en 2013³

1 - 98% de l'offre en résidence sociale est gérée par le même organisme
2 - 86% de l'offre d'hébergement est gérée par un organisme
3 - 88% des entrées correspondent à des entrées en hébergement et résidence sociale, structures gérées par un seul organisme

Languedoc / Pyrénées (11 organismes)

HABITAT



1 285 logements

- 820 logements pérennes
- 5 logements en pension de famille
- 325 logements temporaires
- 75 autres types d'habitat

PUBLICS

Composition familiale

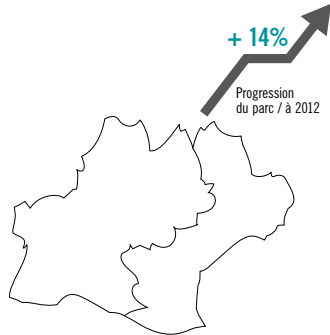


- 58% isolés
- 26% familles monoparentales
- 6% couples sans enfant
- 10% couples avec enfant(s)

Ressources



- 19% ménages en emploi dont 79% en emploi précaire et/ou temps partiel
- 12% ménages au chômage
- 47% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
- 22% ménages ayant d'autres ressources ou aucune¹



4 470 ménages accueillis et informés
1 615 ménages accompagnés dont 64% logés hors du parc géré par le réseau
670 ménages relogés en 2013

1 - Les ménages sans ressources représentent 16% des nouveaux entrants

PACA / Corse (9 organismes)

HABITAT



4 450 logements

- 1 154 logements pérennes
- 62 logements en pension de famille
- 1 276 logements temporaires
- 403 logements en résidence sociale¹
- 498 autres types d'habitat
- 1 057 places en hébergement²

PUBLICS

Composition familiale

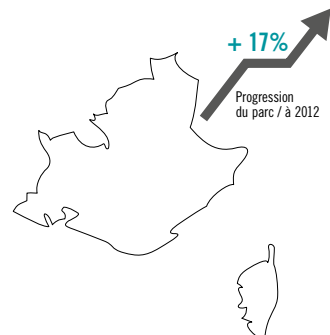


- 31% isolés
- 33% familles monoparentales
- 22% couples sans enfant
- 13% couples avec enfant(s)
- 1% cohabitants

Ressources



- 27% ménages en emploi dont 89% en emploi précaire et/ou temps partiel
- 11% ménages au chômage
- 54% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
- 8% ménages ayant d'autres ressources ou aucune



6 640 ménages accueillis et informés
2 135 ménages accompagnés dont 50% logés hors du parc géré par le réseau
930 ménages relogés en 2013

1 - 92% de l'offre en résidence sociale est gérée par le même organisme
2 - 100% de l'offre d'hébergement est géré par un organisme

Focus régional

DOM TOM (3 organismes)

HABITAT



360 logements pérennes

PUBLICS

Composition familiale

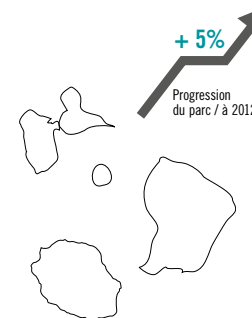


- 14% isolés
- 64% familles monoparentales
- 2% couples sans enfant
- 20% couples avec enfant(s)

Ressources



- 14% ménages en emploi dont 79% en emploi précaire et/ou temps partiel
- 6% ménages au chômage
- 77% ménages bénéficiaires des minimas sociaux
- 3% ménages ayant d'autres ressources ou aucune



2 090 ménages accueillis et informés
227 ménages accompagnés dont 35% logés hors du parc géré par le réseau
115 ménages relogés en 2013



fapil

**Fédération
des Associations
et des Acteurs
pour la Promotion
et l'Insertion par
le Logement**

6, avenue du Professeur André Lémierre—75020 Paris
contact@fapil.net—www.fapil.net

Avec le soutien du Ministère du Logement de l'Égalité des territoires et de la Ruralité ; du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes ; de la Caisse de garantie du logement locatif social et de la Fondation Abbé Pierre.